

Événement

Valorisation des déchets organiques au self Le Mistral Vos enfants... principaux acteurs de ce beau projet !



Les agents du restaurant scolaire participent activement à la mise en place et à la pérennité de ce projet ... et ont été formés par l'équipe de Limoges Métropole.

Des investissements ... et une innovation !

La commune a investi près de 4.000€ : table de tri, poubelles adaptées ... et pour une innovation au niveau des sacs papiers biodégradables !

Dans le cadre réglementaire de la limitation des sacs en matières plastiques à usage unique (décret n°2016-379 du 30 mars 2016), la commune a souhaité aller de l'avant et anticiper ces évolutions. Au niveau de la table de tri et afin de récupérer les déchets valorisables, **des sacs papier biodégradables** ont été mis en place. **Une innovation et une première en Haute-Vienne !**

La société Papeterie Moderne à Limoges, M. David PETITET étant Directeur Général, en coopération avec ALAMIGEON SAS et FCSE Environnement situées en Charente, ont conçu des « sacs papiers résistants, barrière à l'eau et à l'huile, biodégradables, écologiques, composés de produits naturels et de pâtes à papier certifiées PEFC : issues de forêts écogérées ».

Ces sacs reçoivent les déchets organiques triés par les enfants et sont directement transportés au niveau des composteurs par les agents du self ou comment « **créer un contenant de déchets compatible avec son contenu** » !

Pas de risque de retrouver des sacs plastiques dans le compost !

Le compost

Les sacs papiers biodégradables remplis de biodéchets, une fois mis dans le composteur, sont « éventrés » d'un coup de fourche ... pour permettre une meilleure décomposition dans le temps.

Une couche de déchets organiques ... l'agent ajoute 2 à 3 portions de broyat (copeaux de bois) pour recouvrir les déchets.

Afin d'assurer le bon déroulement du processus de décomposition, le contenu de chaque composteur doit être brassé régulièrement pour oxygéner la matière.

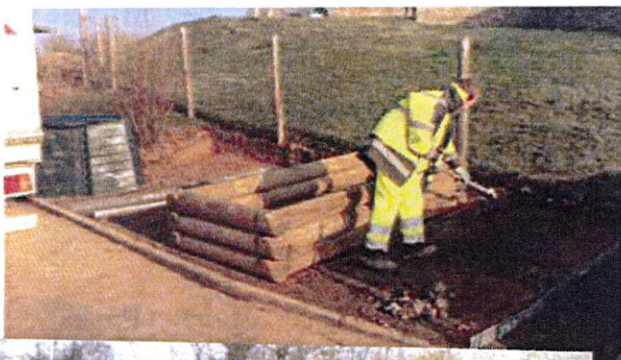
Au bout de 8 mois, le compost est prêt – le composteur vidé – il reste à le valoriser !

Valorisation du compost

En complément de l'utilisation du compost par le Centre Technique Municipal pour les plantations... des projets sont actuellement à l'étude au niveau de l'Accueil de Loisirs et un partenariat avec des enseignants de l'école élémentaire est en cours ! Mais ceci est une autre histoire ... à suivre !



Événement



Le broyat, après élagage des branchages et leur déchiquetage, est produit par les agents du Centre Technique Municipal, principalement à partir de feuillus.

Information des familles

Afin d'informer les familles sur le projet global, un petit mot a été glissé dans les cahiers de liaison des enfants des écoles maternelle et élémentaire, fin mars 2017 avant le démarrage effectif de cette évolution ... et surtout pour leur indiquer :

- que pour les enfants de l'école élémentaire :
 - durant une semaine et dans chaque classe, un agent de Limoges Métropole allait être présent pour les sensibiliser au tri et à la valorisation des déchets ;
 - la semaine suivante, des agents de Limoges Métropole allaient aider les enfants à prendre ces nouvelles ... bonnes habitudes ;
- que pour les enfants de l'école maternelle : les plus petits seront également sensibilisés au compostage mais pour leur faciliter la tâche, le tri de leur assiette sera effectué par le personnel communal accompagnant.



Sensibilisation des enfants ...

Afin d'expliquer ce projet aux enfants, **David PETIT**, agent de Limoges Métropole a animé une opération de sensibilisation de 45 minutes : au final plutôt 1heure à 1heure 15 ... vu l'enthousiasme des enfants ... et des enseignants !

Toutes les classes de l'école élémentaire, du lundi 03 au vendredi 07 avril 2017, ont été concernées par une animation ludique avec notamment une rencontre ... avec les vers de terre !

... et maintenant à chacun de trier !

La deuxième étape de sensibilisation s'est déroulée du mardi 09 au vendredi 12 mai : la mise en pratique avec les agents de Limoges Métropole, pilotés par **David PETIT**.

Les enfants ont trié sur leur plateau : ce qui va au composteur, ce qui va à la poubelle.

Pendant toute la semaine, chaque enfant s'est présenté devant la table de tri, en prenant le temps de bien regarder les affichettes – disposées dans tout le self – ... et effectuer les bons gestes !

Pour l'apprentissage de ces bons gestes, chaque fois que le tri n'est pas totalement « correct », l'enfant a été invité à revenir à sa place – accompagné par un agent – pour améliorer la séparation « composteur » / « poubelle ».

**Attention ... ayons les bons réflexes !
Les restes de viande, de poisson, les os ...
ne vont pas au composteur !**

